

L'Assemblée Générale (AG par la suite) annuelle s'est tenue au Pecq, (pôle Associatif Wilson, salle polyvalente, 6 Avenue de la Paix), de 14 à 17h45 heures.

14 personnes présentes :

Colette Demeure ; Bernard Descoubes ; Andrée Delmas-Descoubes ; Franck Pithois ;
Aïda Tabunar ; Bernard Coulon ; Bernard Muller ; Michèle Martinon ;
Denis Génin ; Myriam Hay ; Edith Thomas ; Marie-Thérèse Bohn di Scala ;
Gérard et Maryvonne Edeline

Comme précisé dans les statuts, le Bureau, élu pour un an, voit son mandat cesser au début de l'AG.

Présentation des membres du Bureau présents à cette AG :

- Présidente : Mme Aïda Tabunar
- Vice-président : M. Denis Génin
- Trésorier : M. Bernard Descoubes
- Secrétaire général : M. Franck Pithois
- Secrétaire adjoint : M. Bernard Coulon

Déroulement de l'AG et ordre du jour :

- Ouverture de l'AG
- Détermination du président et du secrétaire de séance
- Détermination des scrutateurs
- Décompte et répartition des pouvoirs.
- Rapport moral et d'activité de l'Association 2016
- Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Budget prévisionnel 2017
- Point sur les parrainages
- Rapport d'activité et financier sur les programmes réalisés aux Philippines
- Election des membres du CA dont le mandat arrive à terme et des nouveaux membres
- Questions diverses

Ouverture de l'AG.

Remerciements de la présidente aux personnes présentes.

Désignation du président et du secrétaire de séance

Président de séance : Bernard Descoubes.

Secrétaire de séance : Franck Pithois.

Désignation des scrutateurs

Cette désignation est nécessaire à l'organisation du vote des membres du Conseil d'Administration (CA par la suite).

Andrée Delmas-Descoubes, Marie-Thérèse Bohn di Scala.

Répartition des pouvoirs reçus

Un peu plus de 90 pouvoirs ont été reçus par le secrétariat et par des adhérents présents à l'AG. Nous rappelons que seuls les pouvoirs des adhérents à jour de leur cotisation peuvent être pris en compte.

Lors de la préparation de la prochaine AG, il faudra mettre en plus gros et en caractères gras sur les pouvoirs la mention "Cotisation à jour". Une relance par mail aux personnes non à jour de leur adhésion sera alors faite en amont de l'AG.

Au total ce sont donc 75 pouvoirs validés pour 245 parrains (dont 142 adhérents), 219 donateurs (dont 8 adhérents), et 28 stagiaires (dont 28 adhérents).

Remarques :

Nous voyons que les parrains ayant payé leur adhésion représentent 58% des parrains. Pourcentage en légère augmentation suite à la mise en place du prélèvement automatique des adhésions (après accord et envoi du mandat SEPA complété). Une nouvelle campagne de relance pourrait être nécessaire.

Le compte effectué des personnes présentes ou représentées lors de cette AG est de 88 adhérents à jour de leur cotisation.

Rapport moral et d'activité de l'Association pour l'année 2016

Présentation faite par la présidente.

Aïda Tabunar et Bernard Coulon sont de retour de leur voyage aux Philippines et rapportent différents témoignages.

Alouette Village

A Leyte, il y a eu la visite du village prénommé « Alouette Village » puisque 98 maisons ont pu être reconstruites avec les dons recueillis après le passage du typhon Hayan. Ces dons ont permis principalement de fournir les matériaux de construction. Ils ont également permis la restauration de la salle de classe de Mac-Arthur.

Les stagiaires et volontaires.

Lorsque des stagiaires ou des volontaires sont accueillis par Alouette Foundation of the Philippines, Inc (AFPI par la suite), ils sont hébergés dans différentes structures.

A Baguio, 2 à 3 places sont possibles. Des locations ponctuelles permettent d'accueillir plus de stagiaires lorsque cela est nécessaire.

A Mac-Arthur (Leyte), l'accueil s'effectue grâce à la location d'une autre maison. Il s'agit d'une grande maison américaine louée depuis le passage du typhon. L'accueil des stagiaires/volontaires à Leyte est assuré par Sally. Sally est rémunérée à la prestation, c'est-à-dire au cas par cas, elle n'est donc pas une salariée à temps plein d'AFPI.

A Malibay, au bureau principal, un espace d'accueil est possible pour 6 personnes maximum. Il y a eu une rénovation de la cuisine pour mieux accueillir les stagiaires/donateurs/parrains lors de leurs passages.

On note 28 stagiaires/volontaires pour l'année 2016, c'est une augmentation notable de ce nombre en comparaison des années précédentes.

Un nombre encore plus important peut être attendu pour l'année en cours.

Toutefois, il faut préciser que bien qu'AFPI soit en mesure d'accueillir 30 stagiaires/volontaires par an, ce nombre est global aux 3 structures aidant l'Association : Association Alouette, Friends of Alouette (USA) et Chance for growth (Allemagne).

Lors de la mise en place d'un partenariat entre Association Alouette et les stagiaires/volontaires, une convention est établie entre les stagiaires/volontaires, AFPI et Association Alouette. En français, il y a 2 documents disponibles, un pour chaque statut (volontaire-AA-AFPI/stagiaires-établissement du stagiaire-AA-AFPI). En anglais, par contre, il n'y a qu'un seul document, il s'agit du MOA (Memorandum of Agreement).

Ces stages existent depuis de nombreuses années. Ils apportent beaucoup à la promotion de l'Association et génèrent souvent de nouveaux parrainages (les stagiaires eux-mêmes deviennent des parrains, des membres de leurs familles, des amis etc.)

Un stagiaire/volontaire s'acquitte d'un paiement de 175€ relatifs au divers frais pour un mois de séjour (dont 100€ pour la location citée ci-dessus). On ajoute à ces frais 25€ pour l'adhésion systématique à Association Alouette. Ces frais mensuels sont dégressifs si la durée du séjour est plus importante. Il y a souvent des longs séjours, de 4 à 5 mois pour certains. Il a été mentionné qu'un stage d'une durée

supérieure à 2 mois devait être rétribué. De ce fait, la durée des stages sera donc toujours inférieure à 2 mois afin de ne pas générer de frais supplémentaires pour Association Alouette.

Il doit bien sûr y avoir un projet, une mission, clairement défini et qui permet de valider la recevabilité de la demande de stage ou de volontariat. Il y a eu un reportage sur le « volontourisme » avec des abus par certaines Associations. Association Alouette restera donc particulièrement attentive aux projets exposés et à la régularisation des frais de séjour.

Visite de Mac-Arthur

Après le passage de typhon, AFPI a permis la distribution de 24 petits bateaux de pêcheurs financés par les dons. AFPI a fortement contribué aux restaurations de l'école centrale de Mac-Arthur. Les stagiaires accueillis ont participé à ces restaurations.

Il y a eu une distribution de stylos aux élèves de l'école élémentaire de Mac-Arthur. Ces stylos ont été donnés par la Voix De l'Enfant et par les établissements Leclerc, qu'ils en soient remerciés ici.

Remise de diplômes

Lors de leur arrivée aux Philippines, Aïda et Bernard ont été accueillis en invités d'honneur à la remise de diplômes.

Un des enfants parrainés par Alouette à Mac-Arthur est arrivé 1^{er} de sa classe, il serait pertinent d'obtenir son témoignage pour le prochain Chant.

Relation avec la Fondation RATP.

M. Dailly, responsable de la Fondation, est entré en contact avec Association Alouette en 2016 pour mettre en place un partenariat.

La RATP est présente aux Philippines depuis 2014 et y restera jusqu'en 2020. Elle œuvre à la mise en place du métro de Manille.

En décembre 2016, deux projets de partenariat ont été présentés par Aïda, Bernard Descoubes et Bernard Coulon. Ces deux projets ont été acceptés par la Fondation. Le premier projet concerne l'aide à la scolarité pour 40 enfants en cours élémentaires, 40 enfants en collèges et 20 étudiants sur Manille et le second concerne la mise en place d'un micro-crédit permettant à 10 mères de lancer un petit commerce.

Les financements sont validés pour un an avec tacite reconduction sur 3 ans si tout se passe bien.

A l'occasion de la venue de Aïda et de Bernard aux Philippines, une sortie « ludique » à Manille était programmée afin de permettre aux enfants d'AFPI d'utiliser le métro. Les enfants parrainés par la RATP et des enfants parrainés par AFPI ont pu profiter de cette sortie.

Les éléments météorologiques n'ont pas été avec eux puisque la veille une pluie diluvienne a engendré de sérieux problèmes électriques rendant l'utilisation du métro impossible. De ce fait, des frais supplémentaires ont eu lieu avec l'utilisation de 2 jeepneys de 20 places pris en charge financièrement par Aïda Tabunar. D'autres activités ont également été programmées afin de compléter le programme de cette journée.

Ambassade des Philippines,

Durant l'année 2016, des rencontres fréquentes ont eu lieu entre les personnels de l'Ambassade des Philippines et la présidente d'Association Alouette. Aïda Tabunar a pu, par exemple, rencontrer l'ambassadrice Mme Thérèse LAZARO et le général consul Aileen RAU

Ces rencontres régulières sont à maintenir puisque nous envoyons des stagiaires et des volontaires sur place.

Association Alouette est une Association reconnue par l'Ambassade qui nous encourage à poursuivre nos actions sur place. Pour ce faire, Les stagiaires et les volontaires bénéficient d'un visa gratuit pour un délai plus long que la normale (30 jours contre 21 habituellement)

Palawan,

L'Association Planète Coeur représentée par Mme Hay est chaleureusement remerciée par la présidente puisque cette année encore, un don conséquent (800€) a été fait à Association Alouette. Ce don a été utilisé pour acheter des matelas, des draps, des coussins et de la vaisselle pour le centre de Palawan. Un grand merci à eux pour leur fidélité et pour leur confiance.

Au printemps dernier, le centre accueillait 8 filles. C'est l'équivalent de la DASS philippine qui a demandé à AFPI de prendre en charge ces jeunes filles.

Il y a des postes vacants concernant le personnel gérant le centre. Actuellement il n'y a pas de remplaçante à Axal Joy .

La maison de Bernard Pierquin est louée par AFPI pour accueillir les stagiaires. Elle sert également de lieu de résidence lorsque les membres d'AFPI interviennent sur Palawan.

Lors des discussions concernant le centre de Palawan et de ses travaux de restauration nécessaires, les personnes présentes ont exprimé le besoin d'obtenir des informations sur les projets urgents qui seront mis en œuvre par AFPI. En effet, lors des manifestations organisées par les bénévoles d'Association Alouette, les donateurs ou acheteurs demandent souvent à quoi servira l'argent récolté. Il est donc crucial d'avoir des informations en amont de chaque communication/action afin de pouvoir les renseigner.

Concernant le centre de Palawan, les besoins suivants sont identifiés : il n'y a plus de gazinière, le van devra être réparé, il y a des travaux de consolidation à faire dans la chambre des filles.

Il est demandé au Bureau et au Conseil d'Administration de mettre en œuvre un suivi des besoins et de leur réalisation.

Le pénitencier de Palawan (Iwahig) a reçu 2 stagiaires pendant 3 mois. Ce pénitencier est unique en son genre car les prisonniers y circulent librement ou presque. Ils cultivent la terre, pêchent ou élèvent des animaux, fabriquent des objets qui sont revendus aux touristes etc... Les familles des prisonniers peuvent vivre dans le pénitencier et les enfants vont à l'école. Certains de ces enfants sont parrainés par AFPI (voir sur le site Alouette rubrique Dossiers / Les prisons aux Philippines)

C'est dans ce cadre que deux stagiaires se sont donc rendus dans ce pénitencier. Leur sujet d'étude était l'observation de la vie de famille dans cette prison atypique. A leur retour, ces 2 stagiaires ont été interviewés par une radio (voir sur le site Alouette rubrique Volontaires aux Philippines / Volontaires 2016). Ils ont décidé d'écrire un livre en vue de récolter des fonds pour de nouveaux parrainages.

Les témoignages, dans leur ensemble, sont capitaux et sont particulièrement appréciés des adhérents et amis d'Association Alouette. Malheureusement Il n'est pas toujours simple de les obtenir. Afin de les avoir plus facilement, Association Alouette envisage de ne fournir l'attestation de stage aux stagiaires et volontaires qu'une fois leur témoignage remis à l'Association.

Tous les témoignages sont déposés ensuite sur le site Internet de l'Association.

Diplômés de l'année 2017

A la fin de l'année scolaire 2016/2017, ce sont 10 étudiants d'Alouette qui ont été diplômés dont un sortant major de sa promotion. Un grand merci aux parrains qui ont permis à ces jeunes gens d'aller au bout de leurs études. Des nouvelles propositions de parrainage leur seront envoyées prochainement. Depuis la création d'Association Alouette, nous décomptons 102 filleuls diplômés.

Remerciements particuliers

Nous en avons déjà cité quelques-unes mais Association Alouette tient à remercier particulièrement la Fondation RATP, AD-Gentes, Stemtech, Planète Cœur et Mme Nicole Quillet pour leur aide.

Fermeture du Day Care Center

Le Day Care Center accueillait une quarantaine d'enfants et salariait 2 personnes.

Ce sont des soucis de droits qui ont amené sa fermeture. Les familles sur place le déplorent. A l'heure actuelle, il n'existe pas d'autres structures d'accueil pour ces enfants de 3 à 6 ans.

Fin du rapport moral. Adoption à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016. Le rapport est disponible auprès du secrétariat ou du trésorier.
1 k€=1 000€.

Compte de résultat 2016			
du 01/01/2016 au 31/12/2016			
DEBIT		CREDIT	
Achats non stockés :		Autres produits :	
Achats pour bureautique	194,22 €	Adhésions	4 498,90 €
Frais d'animation	2 368,26 €	Cadeaux	3 655,00 €
Autres dépenses	306,62 €	Parrainages	83 313,44 €
		Dons divers	6 168,00 €
		Mécénats / Soutien projet	9 728,57 €
		Animations	7 536,15 €
		Frais de séjour	8 075,00 €
Services extérieurs :			
Assurance	193,00 €		
Frais de timbres/enveloppes/téléphone	534,32 €		
Frais bancaires	1 302,30 €		
Cotisation VDE	110,00 €		
Autres charges :		Produits financiers :	
Rejets et impayés	137,00 €	Intérêts CNE	296,19 €
Transfert aux Philippines	92 000,00 €		
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles	0,00 €		
Résultat de l'exercice :			
	26 125,53 €		
TOTAL :	123 271,25 €	TOTAL :	123 271,25 €

Parmi les sources de crédit, nous pouvons citer les adhésions, les cadeaux, les parrainages surtout, les dons divers, les mécénats et soutiens, les diverses animations (concerts, ventes, vides-greniers, etc.), frais de séjour des stagiaires (ici ce sont des dédommagements). Au total ce sont 123 271,25 €. L'essentiel des débits concerne bien sûr le transfert d'argent vers AFPI. Parmi les autres sources de débit, nous citerons les frais de bureautique, d'animations, d'autres dépenses (frais de fonctionnement) l'assurance nécessaire lors des animations, les envois de colis, les frais bancaires (il est utile de rappeler que des frais de 10,80 € sont prélevés par l'établissement bancaire à chaque rejet de prélèvement du parrainage compris entre 19 et 25 €), la cotisation à la Voix De l'Enfant.

On notera une légère baisse des transferts vers les Philippines. Ceci s'explique notamment par le fait qu'il y a eu cette année moins de demandes de transferts exceptionnels contrairement aux autres années (3 à 4 habituellement). Pour rappel, le trésorier transfère 6 000 € par mois.

Résultats 2016

Malgré des recettes en légère baisse, la diminution des transferts aux Philippines et une gestion rigoureuse génèrent un résultat positif sur l'exercice de 26,1 k€. Ce résultat a permis une forte augmentation des réserves présentes sur le compte-courant Banque Postale (2015 : 6,5 k€, 2016 : 32,3 k€) et sur le livret d'épargne (2015 : 39,5 k€, 2016 : 39,8 k€).

Il faudra néanmoins poursuivre un effort important en 2017 pour préserver / développer les parrainages et les dons qui s'annoncent à la baisse.

Budget prévisionnel 2017

Prévisionnel 2017			
RECETTES		DEPENSES	
Parrainages	€ 80 000,00	Financement actions	€ 100 000,00
Adhésions	€ 4 000,00	Frais bancaires dont frais rejets	€ 1 600,00
Dons et cadeaux	€ 15 000,00	Cotisation VDE	€ 110,00
		Timbres, papeteries, etc.	€ 1 000,00
		Frais d'animation	€ 1 290,00
Autres produits	€ 6 000,00	Divers	€ 1 000,00
Total ressources	€105 000,00	Total dépenses	€ 105 000,00

Une baisse des fonds perçus grâce aux parrainages est attendue.

Rapport financier adopté à l'unanimité.

Modification des statuts

Afin de finaliser la création des 2 antennes de Créteil et de Nancy-Grand Est, la modification des statuts est nécessaire et doit être approuvée lors de l'AG.

Nous profitons de cette modification et de son vote d'approbation pour ajouter une modification sur la composition du Bureau : « Bureau composé au minimum du président, du secrétaire et du trésorier ». Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Point sur les parrainages

Concernant les parrainages, une nouvelle action de recensement en lien étroit avec l'équipe de AFPI a été entreprise au printemps 2017. Cette action a permis la vérification des affectations des parrains et des filleuls. Le secrétariat a passé un grand nombre d'appels :

- pour expliquer la situation aux parrains concernés,
- pour obtenir la poursuite des parrainages,
- pour faire de nouvelles propositions de parrainages.

Quelques arrêts de parrainages se sont produits à la suite de ces contacts mais l'opération a été un succès dans un nombre majoritaire de cas.

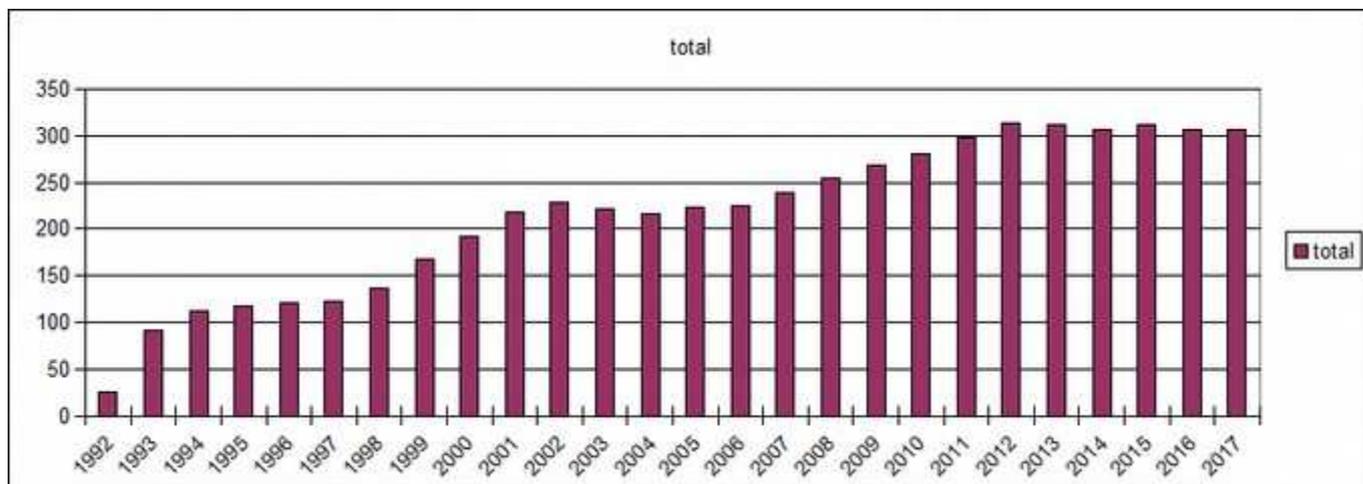
Le travail de recensement s'est poursuivi tout au long de l'année accompagné de la communication des informations recueillies et de la transmission des questions des parrains concernant leur filleul.

Une présentation de l'état des lieux est faite.

En 2016, on note un important déficit de 5 parrains (+4 / -9)

Au premier semestre 2017 (au 8 juillet) : on retrouve un bilan positif avec un parrain en plus (+6 / -5)

Un grand merci à Mme Bernadette Martinon et M. Bernard Muller qui, par leurs nombreuses actions de communication reconduites annuellement, sont les pourvoyeurs de ces nouveaux parrainages.



Evolution du nombre de parrains. Les chiffres des parrains entrant et sortant ont été recueillis depuis la création d'Association Alouette.

On note cette année encore la stagnation autour de 300 parrains.



Evolution des nouveaux et des anciens parrains depuis 1992.

Sur le graphique précédent, il est souhaitable que la courbe des nouveaux parrains (en bleu) soit toujours au-dessus de celle des arrêts de parrains (en orange). On notera 2 périodes (2003/2004 et depuis 2013) où le nombre d'arrêts a été supérieur au nombre de nouveaux parrains.

Par le biais de nos diverses actions de communication, nous espérons augmenter significativement le nombre de nouveaux parrains. L'aide de tous est bien évidemment souhaitée.

Rapport d'activité et financier sur les programmes réalisés aux Philippines

Divers éléments ont déjà été abordés lors du rapport d'activité d'Association Alouette.

Le rapport financier est disponible auprès du trésorier et du secrétaire sur simple demande.

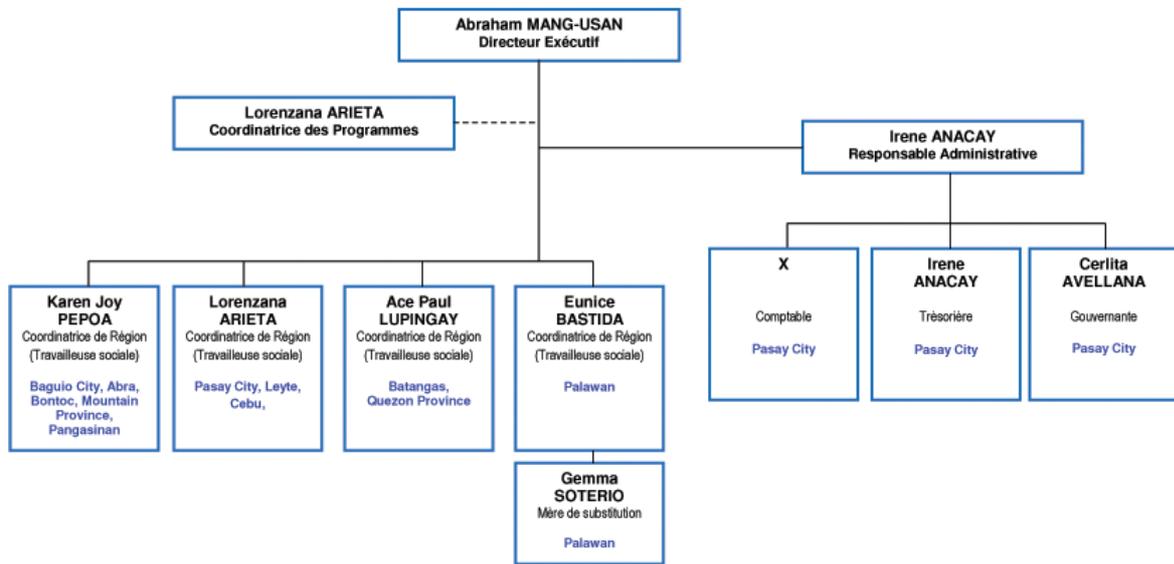
Nous avons quelques nouvelles de la santé de Cerlita.

Cerlita accompagne les stagiaires sur Palawan et sur Leyte. Elle était la personne de confiance de Bernard Pierquin. Sa santé est suivie mais les frais médicaux ne sont pas pris en charge de la même façon qu'en France puisque le régime indemnitaire est très nettement différent.

Concernant les effectifs d'AFPI, on note un déficit de personnels.

ALOUETTE FOUNDATION OF THE PHILIPPINES, INC.

Personnel salarié



Lorenzana Arieta est partie au mois de juin d'AFPI, elle a obtenu un emploi de fonctionnaire de l'Etat. Une personne a été embauchée mais elle ne convenait pas, elle a donc été remerciée.

Eunice Bastida est également partie et a été remplacée par Axa Joy. Actuellement Axa Joy est en congé maternité.

Ce sont donc 2 postes qui ne sont pas occupés.

Nelly Rose est la nouvelle comptable d'AFPI, elle est une enfant d'Alouette.

Concernant le Conseil d'Administration d'AFPI (ou Board of Trustees)

La présidente, Leabel Jordan, est également une enfant d'Alouette diplômée en droit.

ALOUETTE FOUNDATION OF THE PHILIPPINES, INC.

Bureau 2016



Il faudrait peut-être avoir un « audit » sur l'exécution des budgets sur place.

Une proposition est apparue post AG :

Il serait très intéressant d'envisager une présence des présidences d'Association Alouette, de Friends of Alouette et de Chance for growth au sein du BOT d'AFPI comme membres permanents. Cela contribuerait à la collecte d'informations issues des Philippines et permettrait un meilleur suivi des divers projets mis en œuvre.

Election des membres du Conseil d'Administration (CA par la suite)

Conformément au statut d'Association Alouette, nous rappelons que le mandat d'un membre du CA est de 3 ans. Le nombre de membres du CA est limité à 18.

Il y a 9 membres dont le mandat est en cours : Aïda Tabunar, Denis Genin, Franck Pithois, Marie-Noëlle Dupuis, Bernard Coulon, Bernard Descoubes, Anouk Blanchard, Colette Demeure, Myriam Hay.

1 membre rééligible : Joëlle Depuiset.

Il y a 2 membres sortants : Joëlle Depuiset et Annie Lapertot. Joëlle souhaite reconduire son mandat. Par contre, Annie n'a pas manifesté sa volonté de poursuivre son action au sein du CA.

Le secrétariat a reçu 3 nouvelles candidatures : Nadège Deladoeuille, Bernadette Martinon et Bernard Muller.

Joëlle est une experte-comptable et apporte une aide très précieuse à notre trésorier. Pour cet exercice difficile que sont les comptes, ne pas être le seul pour les tenir facilite la tâche du trésorier. Sa candidature est fortement soutenue par Bernard Descoubes.

Nadège Deladoeuille est une ancienne volontaire et a déjà fait partie du CA en 2015. Elle revient vers le CA puisqu'elle peut à nouveau accorder du temps à Association Alouette.

Bernadette Martinon était responsable de l'antenne de Périgueux et souhaite revenir au sein du CA afin de poursuivre les diverses animations sur sa région de Périgueux.

Bernard Muller, sensibilisé par le nombre de parrains à la baisse a particulièrement contribué à la recherche de nouveaux parrains en Dordogne. Il souhaite s'impliquer davantage dans les actions d'Association Alouette.

Les 4 membres ont été élus avec 88 pour, 0 contre, 0 abstention.

Bienvenue à eux au sein du CA et merci pour leur dévouement à Association Alouette.

Questions diverses

Suivi des dons/cadeaux

Si un parrain souhaite faire un cadeau particulier à son filleul, il est préférable d'envoyer de l'argent. En effet, nombre de paquets contenant les cadeaux ne sont jamais arrivés dans les locaux d'AFPI...

L'envoi d'argent s'effectue par chèque ou par virement à Association Alouette. Le secrétariat et la trésorerie font le transfert nécessaire et en informent AFPI afin que le nécessaire soit fait sur place.

Si vous aviez trouvé LE cadeau à faire parvenir, il est parfois possible de s'arranger avec une personne se rendant sur place afin qu'il prenne ce cadeau dans ses bagages. Il est ainsi nécessaire de connaître par avance les personnes se rendant aux Philippines. Si vous souhaitez nous aider dans cette action, merci de faire savoir au secrétariat les dates de vos séjours aux Philippines afin que nous puissions établir un listing à fournir aux parrains.

Litige sur le terrain de Manille

Depuis des années, un terrain a été acheté à proximité du Bureau d'AFPI à Malibay mais malheureusement le titre de propriété n'a pas pu être obtenu. Il y a un litige juridique important et les jugements ont été en faveur d'AFPI. Malgré cela, le titre n'a toujours pas été remis et les impôts se tournent vers AFPI afin de percevoir les taxes du terrain dont AFPI n'a pas l'usage... Cependant, il semblerait qu'il y ait quelques avancées. L'espoir est permis...

Mise à disposition de produits locaux

Il faudrait avoir des produits locaux lors de nos différentes ventes.

Malheureusement, le centre de tisserandes de Samoki est fermé faute de rentabilité. Le tissu était trop cher. Malgré cela, il y a encore des tisserandes en activité mais sans lien avec AFPI. Il serait nécessaire d'approfondir cette question et de retravailler à la rentabilité de l'activité.

Fin d'AG à 17h45.